# FAITS ET CHIFFRES 2026

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) est le centre de compétences du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) pour les questions liées à l'approvisionnement en énergie et à son utilisation.

## Nos objectifs

**L'OFEN**

- crée les conditions nécessaires à un approvisionnement énergétique suffisant, stable, diversifié, économique et durable;
- assure des normes de sécurité élevées pour la production, le transport et l'utilisation de l'énergie;
- crée les conditions-cadres nécessaires à l'efficacité des marchés de l'électricité et du gaz ainsi qu'à une infrastructure appropriée;
- promeut une utilisation efficace de l'énergie, l'augmentation de la part des énergies renouvelables et la réduction des émissions de $CO_2$;
- encourage et coordonne la recherche nationale dans le domaine de l'énergie et soutient la création de nouveaux marchés favorisant l'approvisionnement et l'utilisation durables de l'énergie.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'énergie OFEN

# NOS COORDONNÉES

**ADRESSE POSTALE**
Office fédéral de l'énergie
OFEN, CH-3003 Berne
Tél. +41 58 462 56 11
Fax +41 58 463 25 00
contact@bfe.admin.ch
www.bfe.admin.ch

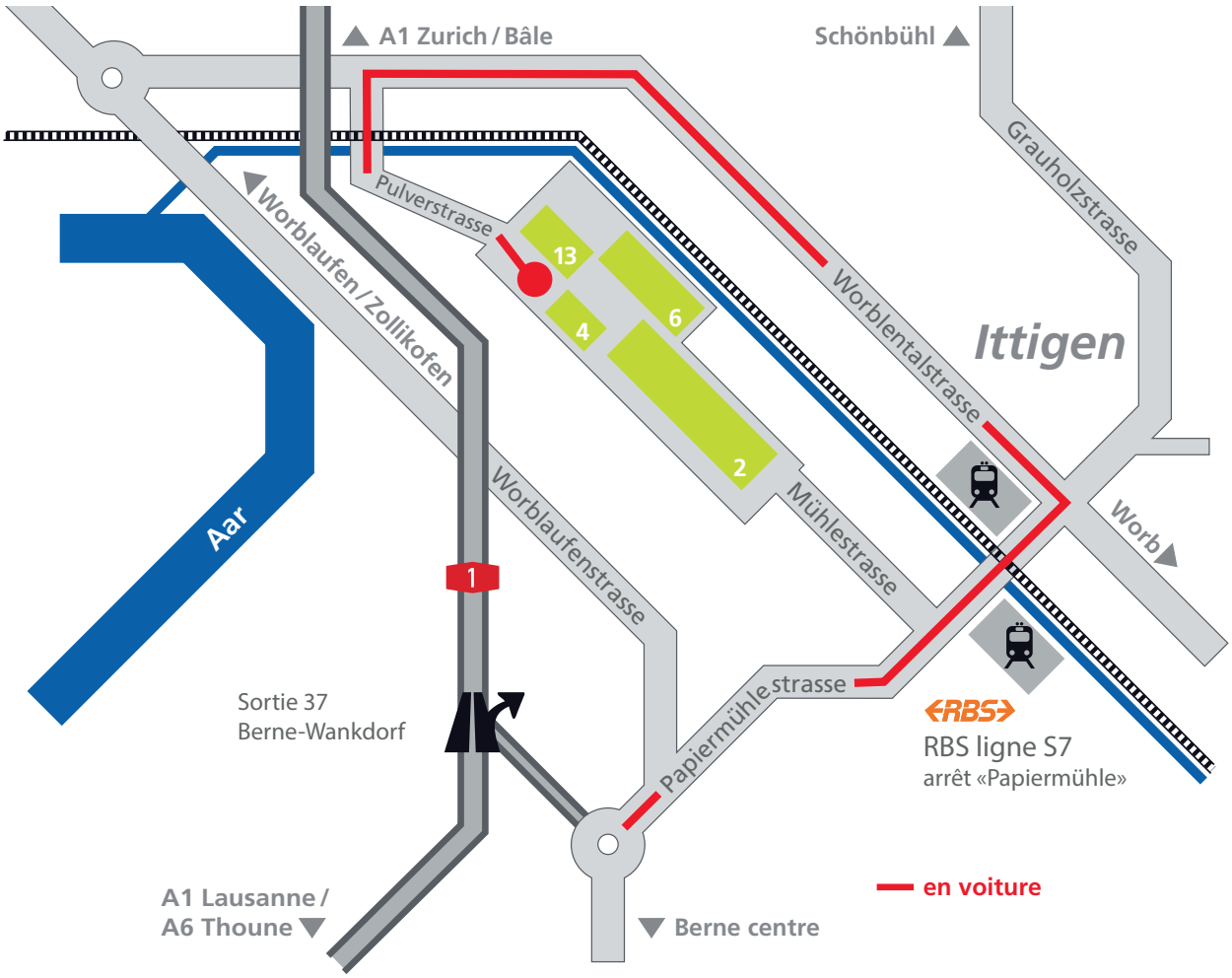
**ADRESSE VISITEURS**
Office fédéral de l'énergie
OFEN, Pulverstrasse 13,
CH-3063 Ittigen

## ACCÈS

Ligne RBS S7 (direction Worb) au départ de la gare de Berne. Arrêt «Papiermühle», puis environ 5 minutes à pied.

Par l'autoroute, prendre la sortie Berne-Wankdorf, puis suivre «Ittigen».
Des places de parking sont à la disposition des visiteurs (merci de votre réservation).

Plan d'accès OFEN



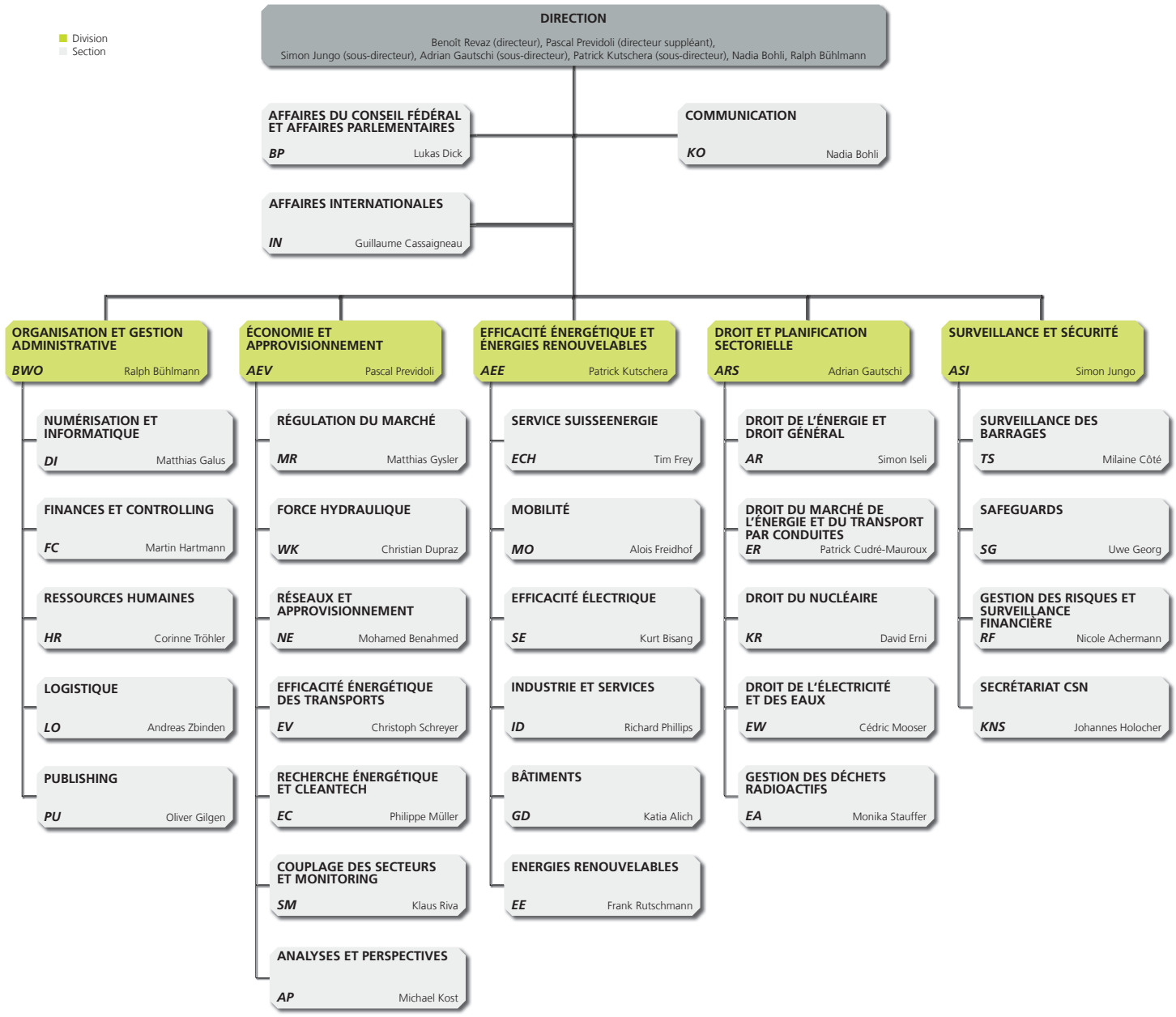
# NOTRE STRUCTURE

L'évolution très rapide que connaît le monde de l'énergie dans ses dimensions politique, économique et technologique a pour corollaire un élargissement du champ d'action de l'OFEN. La sécurité de l'approvisionnement ainsi que le remplacement ou l'extension des infrastructures énergétiques existantes et le passage à des systèmes énergétiques durables et intelligents seront les axes prioritaires de ces prochaines années.

L'OFEN répond à ces défis par une structure organisationnelle allégée afin de continuer à travailler de manière efficace, au plus près des buts poursuivis.

En 2026, l'OFEN comprend cinq divisions et trois sections: Affaires internationales, Affaires du Conseil fédéral et affaires parlementaires et Communication.

Organigramme de l'Office fédéral de l'énergie OFEN — État au 1er septembre 2026



# NOS DOMAINES D'ACTION

**Pour atteindre les objectifs précités, les collaborateurs de l'OFEN travaillent dans les domaines suivants:**

- préparation et mise en œuvre d'une politique énergétique cohérente et préparation et mise en œuvre des lois et des programmes nécessaires à cet effet;
- promotion de la recherche et du développement dans le domaine de l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables;
- traitement des questions relevant des aspects économiques et techniques de l'énergie;
- préparation et octroi d'autorisations dans le domaine de l'énergie nucléaire;
- octroi d'autorisations pour les installations électriques qui ne relèvent pas de la responsabilité de l'Inspection fédérale des installations à courant fort;
- octroi d'autorisations pour les installations de transport par conduites;
- utilisation appropriée des forces hydrauliques et réglementation correspondante pour les cours d'eau frontaliers;
- sécurité technique et d'exploitation des ouvrages d'accumulation et des installations de transport par conduites en Suisse;
- surveillance des matières nucléaire Suisse (Safeguards) et le contrôle des exportations nucléaires.

## ORGANISATION ET GESTION ADMINISTRATIVE (BWO)

La division Organisation et gestion administrative (BWO) est compétente pour les domaines des finances, des ressources humaines, de l'informatique, de la numérisation, de la logistique, des publications et de la gestion de l'information. Elle soutient la direction et les divisions dans la gestion des aspects financiers, du personnel et de la logistique, ainsi qu'en matière de développement de l'organisation et de traduction. Elle organise également la gestion électronique des affaires, l'enregistrement des documents pertinents pour les affaires et la publication d'informations importantes. La division s'assure que la gestion opérationnelle de l'office se déroule de manière optimale et qu'elle permet de répondre aux attentes de ses clients. Elle veille aussi à la sécurité au travail et s'emploie à assurer au personnel des conditions de travail optimales et favorables à la santé. Elle fait office de centre de compétences en matière de géoinformation, de données publiques en libre accès et de numérisation dans le secteur de l'énergie. Elle élabore des bases, des mesures et des instruments nouveaux dans ces différents domaines et assume la responsabilité de leur mise en œuvre et de leur exécution.

## ÉCONOMIE ET APPROVISIONNEMENT (AEV)

La division Économie et approvisionnement (AEV) est l'interlocuteur principal pour les questions relevant de la politique énergétique au niveau national. Elle soutient aussi la section Affaires internationales pour ce qui a trait à la politique énergétique de la Suisse dans le contexte international. Elle est chargée d'élaborer les bases de la politique énergétique du point de vue de l'économie et de l'approvisionnement, telles des études d'impact, des statistiques ou des perspectives énergétiques à long terme. Cette division assure encore la direction et le suivi des évaluations et des études d'impact portant sur les programmes et les mesures de politique énergétique. Elle veille également à la création de nouveaux instruments et au développement des instruments existants au niveau de la politique énergétique, à l'élaboration des conditions-cadres pour les marchés de l'électricité et du gaz ainsi qu'à la sécurité de l'approvisionnement en énergie à long terme. La coordination de la recherche énergétique en Suisse et son intégration au niveau international font également partie de ses attributions. Elle dirige le programme de soutien aux projets pilotes et de démonstration et promeut le transfert de savoir et de technologie. AEV est également responsable de l'élaboration de la base juridique et de la mise en œuvre des grandes mesures visant à promouvoir une mobilité durable et efficace sur le plan énergétique. Enfin, elle est en charge de la force hydraulique et exerce la haute surveillance sur l'utilisation de l'eau pour la production d'électricité.

# NOS DOMAINES D'ACTION

## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES (AEE)

La division Efficacité énergétique et énergies renouvelables (AEE) est le centre de compétences sur ces sujets. Dans ces domaines, elle établit les bases nécessaires à la politique énergétique et élabore de nouvelles mesures et de nouveaux instruments destinés à promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Elle est en outre responsable de la coordination de la mise en œuvre et de l'application de la législation. Elle veille au développement des technologies et à la concrétisation des connaissances théoriques par ses activités dans le domaine de la formation et du perfectionnement professionnel. Un des principaux domaines d'activité de la division est le programme SuisseEnergie, par lequel l'OFEN contribue de manière importante à la mise en œuvre concrète de la politique énergétique et climatique de la Suisse, en collaboration avec les cantons, les communes et les milieux économiques, ainsi qu'avec les organisations de protection de l'environnement et les associations de consommateurs. SuisseEnergie vise à renforcer l'utilisation des énergies renouvelables et encourage une consommation rationnelle de l'énergie dans l'industrie, les arts et métiers, le tertiaire, la mobilité, ainsi que dans les bâtiments et les appareils électriques.

## SURVEILLANCE ET SÉCURITÉ (ASI)

La division Surveillance et sécurité (ASI) assume toutes les tâches de l'office en relation avec la gestion des risques et de la sécurité ainsi que la surveillance. Elle surveille le fond du supplément réseau ainsi que le fonds de désaffectation et le fonds de gestion des déchets radioactifs pour les installations nucléaires. Elle met en œuvre les stratégies nationales pour la protection des infrastructures critiques et pour la protection de la Suisse contre les cyberrisques dans le domaine énergétique. En développant la gestion en cas d'urgence et de crise ainsi que la gestion de la continuité, la division permet à l'office d'assumer ses tâches même dans des situations exceptionnelles. Elle est également responsable de la sécurité structurale, de la surveillance et de la planification en cas d'urgence des plus grands ouvrages d'accumulation que compte la Suisse (plus de 200 ouvrages) et des installations de transports par conduites (gaz naturel, pétrole) placés sous la surveillance directe de la Confédération. En outre, ASI coordonne la politique d'énergie nucléaire internationale de la Suisse. La division ASI représente la Suisse à l'agence internationale de l'énergie atomique (IAEA) ainsi qu'à l'agence d'énergie nucléaire (NEA) de l'OCDE et dans d'autres organes nucléaires internationaux. S'y ajoutent la responsabilité du contrôle et de la comptabilité des matières nucléaires au niveau national ainsi que d'autres tâches et activités de surveillance. Le secrétariat de la Commission de sécurité nucléaire (CSN), sise à Aarau, est rattaché administrativement à l'ASI. En outre, la division préside la commission de coordination «Inspection fédérale des installations à courant fort» (KKS) et représente de manière permanente l'office au sein de l'état-major fédéral ABCN.

## DROIT ET PLANIFICATION SECTORIELLE (ARS)

L'une des missions essentielles de la division Droit et planification sectorielle est de traiter toutes les questions juridiques concernant l'office. La division rédige des projets de lois ou d'ordonnances, conduit les procédures de consultation, prépare les messages adressés au Parlement et apporte son appui aux parlementaires dans leurs délibérations. La division prépare les décisions d'autorisation dans le domaine de l'énergie nucléaire et approuve les plans de conduites de gaz naturel, d'oléoducs ou encore d'installations électriques, notamment de lignes à haute tension. Elle élabore en outre les principes de base de la gestion des déchets radioactifs en Suisse et dirige en particulier la procédure de sélection des sites pour le stockage en couches géologiques profondes.

# NOS DOMAINES D'ACTION

## AFFAIRES DU CONSEIL FÉDÉRAL ET AFFAIRES PARLEMENTAIRES (BP)

La section Affaires du Conseil fédéral et affaires parlementaires (BP) sert de plaque tournante entre les spécialistes des divisions, la direction, le département et les cantons. Elle est directement subordonnée au directeur de l'office. BP garantit que les affaires du Conseil fédéral et les affaires parlementaires touchant au domaine de la politique énergétique sont correctes sur le fond, traitées en temps voulu et intégrées au processus politique. La section est par ailleurs responsable de coordonner les interventions et questions parlementaires et les courriers provenant d'organisations ou de citoyens, ainsi que d'y répondre. En collaboration avec la direction, le point de contact Cantons et communes, rattaché à BP, promeut les échanges avec ces derniers.

## AFFAIRES INTERNATIONALES (IN)

La section Affaires internationales est responsable des questions énergétiques internationales (non nucléaires). Dans ce cadre, elle représente l'OFEN au sein de différents organes d'organisations internationales, est en charge du suivi des relations bilatérales avec certains pays et mène également des négociations avec l'Union européenne. Enfin, elle veille à la cohérence entre la politique énergétique nationale et la politique énergétique extérieure de la Suisse et coordonne les questions liées à l'énergie avec les agences donatrices suisses.

## COMMUNICATION (KO)

La section Communication répond aux demandes des médias et des citoyens. Elle conseille les divisions qui requièrent un soutien en matière de communication et elle coordonne les activités médiatiques et le travail de relations publiques. Elle veille ce faisant à ce que les thèmes liés à l'énergie soient abordés de manière appropriée en fonction du public visé, entre autres sur le site Internet de l'OFEN, sur le blog de l'OFEN energeiaplus.com ainsi que sur les profils de l'OFEN sur les réseaux sociaux (LinkedIn). La section accompagne le processus de publication, en plusieurs langues, de nombreux rapports, fiches d'information ou autre matériel d'information et en assure le contrôle de qualité en coordination avec la section Publishing.

# NOS RESSOURCES

Installé dans l'ancien site de la société Gurit-Worbla AG à Ittigen près de Berne, le centre administratif du DETEC offre environ 1100 postes de travail. En plus de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), ses quatre bâtiments abritent l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), l'Office fédéral des routes (OFROU) et l'Office fédéral des transports (OFT).

**OFFICE FÉDÉRAL DE L'ÉNERGIE OFEN**
Pulverstrasse 13, CH-3063 Ittigen
Adresse postale: Office fédéral de l'énergie OFEN, CH-3003 Berne
Tél. +41 58 462 56 11
Fax +41 58 463 25 00
contact@bfe.admin.ch
www.bfe.admin.ch

Au 1er janvier 2026, l'OFEN emploie 343 collaborateurs pour 297,8 postes à temps plein, auxquels s'ajoutent 12 stagiaires universitaires, 3 apprentis de commerce, 3 apprentis médiamaticien et un apprenti opérateur en informatique. Les femmes représentent 44,9% de l'effectif total. Pour remplir les tâches qui lui sont légalement dévolues, l'OFEN s'appuie sur les vastes connaissances de ses collaboratrices et collaborateurs, reposant aussi bien sur l'expérience pratique que sur la recherche. Dans son personnel, la part d'universitaires et de diplômés de hautes écoles et de hautes écoles spécialisées est ainsi très élevée, puisqu'elle se monte à 78,7%. Nos collaboratrices et collaborateurs se perfectionnent régulièrement dans leur domaine et sont en contact constant avec les autres acteurs actifs dans l'administration, les milieux économiques, le monde politique, les milieux scientifiques et les ONG.

L'OFEN dispose pour 2026 d'une enveloppe budgétaire d'environ 105 millions de francs et table sur des dépenses de transfert et d'investissement de l'ordre de 580 millions de francs. Les recettes devraient se monter à 85 millions de francs. Par ailleurs, l'OFEN gère le fonds alimenté par le supplément doté de quelque 1,3 milliard de francs ainsi que la réserve d'hiver, à laquelle 214 millions de francs sont alloués.



- www.bfe.admin.ch
- www.energieschweiz.ch
- www.uvek.admin.ch
- www.ensi.ch
- www.kns.admin.ch
- www.esti.ch

- WWW.ENERGEIAPLUS.COM

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Office fédéral de l'énergie OFEN**

09.2026